



NONVILLE

Le Petit Journal

Edition 20 - Avril 2025

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Accueil téléphonique aux horaires
d'ouverture : 01 64 29 01 34

Accueil de 14h à 17h15,

et sur rendez-vous en dehors de
ces horaires

Site web: www.nonville77.fr

ECOLE PRIMAIRE ETIENNE

MIERRE

06 74 95 42 13

BIBLIOTHEQUE

(Hors vacances scolaires)

Le premier mercredi de chaque
mois de 15h à 17h.

Le vendredi de 14h à 17h30

GARDERIE/CANTINE DE

VILLEMER

07 86 36 47 32

Sirp77250@orange.fr

SECRETARIAT SIRP

06 73 52 67 30

Sirp77250@orange.fr

Chères Nonvilloises, Chers Nonvillois,

A l'occasion du vote du budget prévisionnel 2025, le 26 mars dernier, nous avons publié la note annuelle de présentation financière, offrant un aperçu détaillé de la situation économique communale.

L'excédent cumulé (fonctionnement & investissement) s'élève à 294 042,93 €.

Concernant la dette de la commune, elle s'élève à 71 520,00 €, principalement issue de lignes de trésorerie souscrites en 2007 et transformées en prêts en 2008. Les dernières échéances de remboursement sont prévues pour décembre 2028.

Dans cette période d'inflation et de réduction des aides, le conseil municipal maintient plusieurs projets pour améliorer les infrastructures et les services :

- Création d'une aire de jeux
- Création d'une cantine scolaire
- Réhabilitation des archives municipales
- Réfection du sol du bureau de l'accueil
- Réfection des soubassements de la Mairie et de l'École
- Nettoyage de la couverture de la Salle Polyvalente
- Démoussage et révision des toitures de l'église et de la chapelle
- Réfection d'une douche aux logements communaux
- Remplacement des plaques de rues et de plusieurs panneaux de signalisation

C'est pour cela que la gestion rigoureuse des ressources financières est encore plus essentielle pour assurer le développement et le bien-être des Nonvillois. Avec une dette maîtrisée et des projets ambitieux, nous travaillons pour répondre aux besoins de la population tout en maintenant la stabilité financière retrouvée depuis 3 ans.

Il est important de souligner les efforts de tous (personnel et élus) pour équilibrer les finances tout en investissant dans des projets qui bénéficieront directement aux habitants.

Loïc STIER, Adjoint au Maire aux finances

Travaux prévus pour 2025 suite à l'adoption du budget

La création d'une aire de jeux derrière la salle des fêtes (Une demande de subvention a été demandée). Nous attendons la réponse avec impatience pour les petits Nonvillois(es) . Une vue de cet espace de jeux qui sera implanté.



Le projet de cantine scolaire. Nous avons sollicité une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR et au conseil départementale au titre du FER. Le Département nous a autorisé à commencer les travaux par anticipation. Ce qui est fait. L'entreprise Mayeur a lancé les travaux.

La réhabilitation des archives municipales. Des travaux dans le grenier de la mairie vont être entrepris pour pouvoir classer tous les documents (achat d'étagères, de boîtes de rangement, travaux de maçonnerie, etc).

La réfection du sol au rez-de-chaussée du bureau du secrétariat de mairie par la pose d'un parquet flottant et réaménagement du bureau.

La réfection des soubassements de la mairie et de l'école. Cela était déjà prévu avec l'entreprise en charge de la peinture des volets, qui attendait une météo plus clémente pour réaliser les travaux. Les ferrures de la porte d'entrée ont été repeintes et la marquise sera repeinte prochainement ainsi que les appuis des fenêtres au 1er étage par notre agent communal.

Le nettoyage de la toiture de la salle polyvalente avec le remplacement sur l'arrière de quelques tuiles qui se sont effritées en raison du gel.

Le démoussage et révision de la toiture de l'église et de la chapelle.

La réhabilitation d'une douche dans un de nos logements communaux.

Le remplacement de toutes les plaques de rues et de quelques panneaux de signalisation.

Le carrefour du Landy a été réorganisé avec le déplacement de la boîte aux lettres et la suppression du grand panneau blanc d'affichage qui était en très mauvais état. Le panneau d'affichage municipal a été replacé sur l'abribus.



ETAT CIVIL

Décès: Anne-Marie PLAZANET,
Le 26.02.2025

Mariages: VEGA CÓRDOVA Efraín et
OYOLA JÁCOM Katherine
Le 14.03.2025

Naissances: Rosalie, Adèle PLOUVIER,
Le 17.01.2025.
Arthur, Max VAUCELLE
Le 12.03.2025

Mieux Connaitre

Des dons et des travaux pour l'Eglise du village

Notre église a bénéficié de nouveaux aménagements. Du mobilier a été offert pour la sacristie: deux armoires, une table, des chaises, des tapis et des prie-Dieu. Ce don contribue au bon fonctionnement et à l'embellissement de ce lieu de culte.

Des petits travaux de sécurité électrique ont été réalisés par Yann, notre agent communal.

Un grand nettoyage a également été mené avec soin par Madame Canot et l'équipe de la paroisse. Leur dévouement et leur engagement sont à saluer.

Merci à tous ceux qui ont contribué à ces améliorations, par leur générosité ou leur travail qui préservent ce lieu de culte et patrimoine communal.



Plan de prévention des risques naturels

Le Plan Communal de Sauvegarde de la Commune de Nonville a été approuvé par le Conseil Municipal en date du 24 septembre 2024, il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune,

Les risques retenus sur la commune de Nonville sont :

- le risque inondation, le long du Lunain
- le risque feux de forêt
- le transport de marchandises dangereuses rue de la vallée RD 58 et RD403
- le risque industriel rue de la vallée

Vous trouverez toutes les informations sur le site <https://www.nonville77.fr>

Inscription école

C'est l'heure de briller les petits écoliers!!! Pour les inscriptions des enfants nés en 2022 et ceux nés avant 2022 qui ne sont pas encore inscrits au sein du SIRP (adresse mail : sirp77250@orange.fr). Les dossiers d'inscriptions sont à retirer puis à retourner en mairie. Puis les directrices prendront rendez-vous avec vous pour les admissions aux écoles:

- A l'école de Villemer pour les élèves de maternelle:
 - Madame DUPUIS: 01.64.24.93.65
- A l'école de Nonville pour les élèves de CP/CE1/CE2:
 - Madame GUESPIN: 06.74.95.42.13
- A l'école de Treuzy-Levelay pour les élèves de CM1/CM2:
 - Madame PAYEN: 01.64.29.03.23

LE CCAS

Le CCAS reconduit pour 2025 son opération de récompense à destination des élèves ayant obtenu le Diplôme National du Brevet (DNB).

Les candidats sont invités à se faire connaître auprès de la mairie avant le 1er juillet.

La présentation du diplôme sera demandée pour la délivrance du bon d'achat.

Restons informés

Événements passés à Nonville

Janvier :

- Le 17 janvier : Soirée des voeux du Maire

Février :

- Les 9 & 10 février : Concours de belote & tarot
- Les 15 & 16 février : T'as pas 10 minutes

Mars :

- Le 8 mars : soirée country
- le 20 mars : Course du coeur
- Le 22 mars : Trail
- Le 23 mars : La printanière



Événements futurs à Nonville

Avril :

- Le 26 avril : Village Ambulant

Mai :

- Les 2 & 3 mai : Bourse aux vêtements, puériculture et jouets
- Le 8 mai : Commémoration de la victoire
- Les 10 & 11 mai : Généalogie, par Nonville Son Passé au Futur
- Le 18 mai : Vide grenier, par le comité des fêtes

Juin :

- Le 07 juin : La fête de la pêche
- Le 28 juin : Remorqu'en musique, par le comité des fêtes
- Le 28 juin : Kermesse fête de l'été, par 365 jours Parents
- Le 29 juin : Concert, par l'Harmonie de Nemours

Bruit de voisinage

L'arrêté 19ARS41SE du 23 septembre 2019 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de Seine et Marne, fixe les principes et règles à respecter.

il indique notamment « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des êtres humains »,

Respectez les horaires :

Du lundi au vendredi 9h-12h 14h-20h,

Le samedi 9h-12h 14h-19h,

Le dimanche et jours fériés 10h-12h,

Flan maison

- 1 pâte brisée
- 1 litre de lait
- 4 oeufs
- 150g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 100g de maïzena
- 1 c.a.café de vanille liquide

- Préchauffer le four à 180 degrés.
- Etaler la pâte brisée dans un moule et piquer avec une fourchette.
- Chauffer le lait
- Dans un saladier, mélanger les œufs, le sucre, la maïzena, le sucre vanillé et la cuillère à café de vanille.
- Ajouter au lait chaud et remuer jusqu'à ce que cela épaississe
- Verser sur la pâte
- Mettre au four 45 minutes
- Laisser refroidir et déguster



Blague du jour !

Massacre dans un poulailler !

Le coq était armé d'un œuf millimètre.